

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 14 janvier 2026, le règlement numéro 373-2025 modifiant le règlement 355-2024 sur le contrôle budgétaire.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 16 janvier 2026.

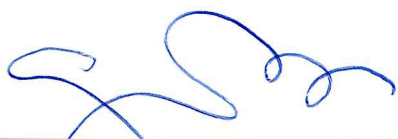


Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 janvier 2026 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 janvier 2026.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier